

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 4 AOÛT 2025 À 19H30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue le 4 août 2025 à 19h30, à la salle municipale, sise au 1028, rang de l’Église à Saint-Eugène.

Monsieur le Maire Gilles Beauregard préside l’Assemblée et les conseillers suivants sont présents:

- Siège #2

Catherine Daudelin
- Siège #3

Marie-Josée Déry
- Siège #4

Albert Lacroix
- Siège #5

Louiselle Trottier
- Absent(s) : Siège #1

Marc-Antoine Leduc
- Siège #6

Norman Heppell

Tous formants quorum.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBÉE

Il est 19h30, Gilles Beauregard déclare l’assemblée ouverte.

082-25

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L’ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil.

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers d’adopter l’ordre du jour tel que présenté en laissant l’item varia ouvert.

1.

OUVERTURE DE L'ASSEMBÉE
2.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
- 3.1

Adoption du procès-verbal du 7 juillet 2025
4.

DÉPÔT DES RAPPORTS ET ADOPTION DES COMPTES
- 4.1

Dépôt du rapport des faits saillants 2024
- 4.2

Rapports de juillet 2025
- 4.3

Dépôt et adoption des comptes
5.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- 5.1

Nomination de l'auditeur
- 5.2

Colloque de Zone ADMQ
- 5.3

Avis de motion règlement # 325-2025 modification relatif à la construction, l'entretien et la réparatic des entrées privées
- 5.4

Dépôt du projet de règlement #325-2025
- 5.5

Avis de motion règlement # 518-2025 Modification gestion contractuelle
- 5.6

Dépôt du projet de règlement # 518-2025
- 5.7

Avis de motion règlement # 579-2025 Régie interne des séances du conseil

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE ORDINAIRE

TENUE LE 4 AOÛT 2025 À 19H30

- 5.8 Dépôt du projet de règlement # 579-2025
- 5.9 Avis de motion règlement # 580-2025 relatif à la répartition des coûts des travaux d'entretien dans cours d'eau Scibouette br 123-124
- 5.10 Dépôt du projet de règlement # 580-2025
- 5.11 Avis de motion règlement # 581-2025 relatif à la répartition des coûts des travaux d'entretien dans cours d'eau rivière Scibouette br 121
- 5.12 Dépôt du projet de règlement # 581-2025
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE
- 6.1 Résiliation de l'entente avec SOMUM
- 6.2 Projet - Optimisation, Formation
7. TRANSPORT
- 7.1 Aucun
8. HYGIÈNE DU MILIEU
- 8.1 Aucun
9. SANTÉ ET BIEN ÊTRE
- 9.1 Aucun
10. URBANISME
- 10.1 Aucun
11. LOISIRS ET CULTURE
- 11.1 Aucun
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. CORRESPONDANCE
14. VARIA
- 14.1 Aucun
15. LEVÉE DE L'ASSEMBÉE

ADOPTÉ

083-25

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUILLET 2025

Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 7 juillet 2025 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

ADOPTÉ

4. DÉPÔT DES RAPPORTS ET ADOPTION DES COMPTES
- 4.1 DÉPÔT DU RAPPORT DES FAITS SAILLANTS 2024

83

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

N° de résolution ou annotation

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 4 AOÛT 2025 À 19H30

Rapport des faits saillants - Rapport financier 2024

Conformément à l'article 176,2,2 du Code municipal du Québec, il est de mon devoir de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Le rapport du vérificateur
pour 2024

Les états financiers 2024 présentent fidèlement, à tous les égards, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2024. Ils ont été vérifiés par Daniel Tétreault CPA Inc, selon les principes reconnus et usages particuliers de la comptabilité municipale. Le rapport du vérificateur démontre pour l'exercice 2024 un surplus de 213 798 \$.

	Budget 2024	Réalisation 2024	Réalisation 2023	Différence	Indication au rapport financier
Revenus					
Revenus de taxes	1 414 578 \$	1 507 724 \$	1 403 027 \$	7%	S7- Ligne 1-2
Transferts	692 794 \$	481 078 \$	4 468 590 \$	-829%	S7- Ligne 4
Autres revenus de sources locales	234 315 \$	232 490 \$	153 303 \$	34%	S7- Ligne 5-6-7
Autres revenus	11 405 \$	51 155 \$	42 579 \$	17%	S7- Ligne 9-10
Total des Revenus	2 353 092 \$	2 272 447 \$	6 067 499 \$	-167%	S7- Ligne 13
Charges					
Administration générale	357 919 \$	432 738 \$	425 922 \$	2%	S7- Ligne 14
Sécurité publique	341 765 \$	383 474 \$	346 699 \$	10%	S7- Ligne 15
Transport	310 892 \$	511 151 \$	440 095 \$	14%	S7- Ligne 16
Hygiène du milieu	217 406 \$	204 221 \$	255 944 \$	-25%	S7- Ligne 17
Santé et bien-être	7 200 \$	11 031 \$	13 853 \$	-26%	S7- Ligne 18
Aménagement, urbanisme et développement	44 412 \$	54 652 \$	44 953 \$	18%	S7- Ligne 19
Loisirs et culture	265 720 \$	228 736 \$	247 053 \$	-8%	S7- Ligne 20
Frais de financement	578 446 \$	232 646 \$	291 529 \$	-25%	S7- Ligne 22
Total des Charges	2 123 760 \$	2 058 649 \$	2 066 048 \$	0%	S7- Ligne 24
<i>Excédent (déficit) de l'exercice</i>	229 332 \$	213 798 \$	4 001 451 \$	-1772%	S17- Ligne 1
<i>Revenus d'investissement</i>	- \$	(130 057) \$	(4 179 678) \$	-3114%	S17- Ligne 2
<i>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</i>	229 332 \$	83 741 \$	(178 227) \$	313%	S17- Ligne 3
<i>Amortissement des immobilisations</i>	- \$	281 254 \$	264 941 \$	6%	S17- Ligne 8
<i>Remboursement de la dette à long terme</i>	- \$	86 675 \$	43 219 \$	50%	S17- Ligne 17
Affectations					
Activités d'investissement	(431 335) \$	(88 249) \$	(114 714) \$	-30%	S17- Ligne 19
Excédent de fonctionnement	202 003 \$	- \$	115 799 \$		S17- Ligne 21
Total des affectations	(229 332) \$	(88 249) \$	1 085 \$	101%	S17- Ligne 25
<i>Total</i>	(229 332) \$	106 330 \$	222 807 \$	-110%	S17- Ligne 26
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	- \$	190 071 \$	44 580 \$	77%	S17- Ligne 27

Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité par l'intermédiaire du site web municipal.

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 4 AOÛT 2025 À 19H30

4.2 RAPPORTS DE JUILLET 2025

Les rapports suivants ont été déposé à la table du conseil :

Rapports des Pompiers :	4 sorties	2130.21 \$
	Travaux	472.25 \$
	Pratique	0 \$
	Réunion officier	0 \$
	Formation	0 \$
Rapports des Premiers Répondants :	6 sorties	976.80 \$

sont déposés et classés au mérite.

084-25 4.3 DÉPÔT ET ADOPTION DES COMPTES

Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes courants à payer figurant sur les listes en annexe et d'en autoriser le paiement.

Juillet 2025

Facture incompressibles acquittées; Factures déjà approuvées par résolutions et Remboursement de taxes et autres	137 599.39 \$
Liste des factures à approuver	9 706.92 \$
Salaires	32 619.92 \$
	<u>ADOPTÉ</u>

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

085-25 5.1 NOMINATION DE L'AUDITEUR

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit nommer un vérificateur externe qui agira à titre d'auditeur pour l'exercice financier 2025

CONSIDÉRANT QUE certains travaux spéciaux peuvent s'ajouter, tels que des rapports d'auditeur relatifs à des redditions de comptes ;

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil mandate la firme Daniel Tétréault CPA inc, à titre de vérificateur externe et d'auditeur de la municipalité de Saint-Eugène, afin d'effectuer l'audit des états financiers 2025 de la Municipalité ;

QUE le conseil autorise une dépense d'environ 10 400 \$ afin de défrayer les coûts ;

QUE des honoraires additionnels peuvent s'ajouter pour des travaux spéciaux ;

ADOPTÉ

086-25 5.2 COLLOQUE DE ZONE ADMQ

Considérant que le colloque de zone est une occasion de formation et de réseautage;

Il est proposé par Catherine Daudelin, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale / greffière-trésorière à s'inscrire au colloque de zone au coût de 143.72\$.

ADOPTÉ

5.3 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT # 325-2025 MODIFICATION RELATIF À LA CONSTRUCTION, L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DES ENTRÉES PRIVÉES



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 4 AOÛT 2025 À 19H30

Un avis de motion est donné par Albert Lacroix pour que soit adopté à une prochaine réunion un règlement # 325-2025 modification relatif à la construction, l'entretien et la réparation des entrées privées.

5.4 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #325-2025

Le projet de règlement # 325-2025 modification relatif à la construction, l'entretien et la réparation des entrées privées est déposé au conseil.

5.5 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT # 518-2025 MODIFICATION GESTION CONTRACTUELLE

Un avis de motion est donné par Louiselle Trottier pour que soit adopté à une prochaine réunion un règlement # 518-2025 Modification gestion contractuelle.

5.6 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 518-2025

Le projet de règlement # 518-2025 modification gestion contractuelle est déposé au conseil.

5.7 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT # 579-2025 RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL

Un avis de motion est donné par Albert Lacroix pour que soit adopté à une prochaine réunion un règlement # 579-2025 Régie interne des séances du conseil.

5.8 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 579-2025

Le projet de règlement # 579-2025 sur la régie interne des séances du conseil est déposé au conseil.

5.9 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT # 580-2025 RELATIF À LA RÉPARTITION DES COÛTS DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LE COURS D'EAU SCIBOUEETTE BR 123-124

Un avis de motion est donné par Marie-Josée Déry pour que soit adopté à une prochaine réunion un règlement # 580-2025 relatif à la répartition des coûts des travaux d'entretien dans le cours d'eau Scibouette br 123-124.

5.10 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 580-2025

Le projet de règlement 580-2025 relatif à la répartition des coûts des travaux d'entretien dans le cours d'eau Scibouette br 123-124 est déposé au conseil.

5.11 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT # 581-2025 RELATIF À LA RÉPARTITION DES COÛTS DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LE COURS D'EAU RIVIÈRE SCIBOUEETTE BR 121

Un avis de motion est donné par Albert Lacroix pour que soit adopté à une prochaine réunion un règlement # 581-2025 relatif à la répartition des coûts des travaux d'entretien dans le cours d'eau rivière Scibouette br 121.

5.12 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 581-2025

Le projet de règlement # 581-2025 relatif à la répartition des coûts des travaux d'entretien dans le cours d'eau rivière Scibouette br 121 est déposé au conseil.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE

6.1 RÉSILIATION DE L'ENTENTE AVEC SOMUM

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 4 AOÛT 2025 À 19H30

ATTENDU QUE la municipalité a signé une entente avec SOMUM via la MRC de Drummond pour la prestation de services d'alertes municipales;
ATTENDU QUE le ratio qualité des services et coûts fournit par SOMUM ne répond plus aux attentes de la municipalité;
ATTENDU QUE d'autres fournisseurs ont été identifiés comme offrant des services similaires à un meilleur rapport qualité-prix;

Il est proposé par Louiselle Trottier, appuyé par Catherine Daudelin et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la municipalité décide de ne pas renouveler l'entente avec SOMUM pour la prestation de services d'alertes municipales;

ADOPTÉ

088-25

6.2 PROJET - OPTIMISATION, FORMATION

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Guillaume reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Renforcement de la gouvernance;
ATTENDU QUE les organismes municipaux de Saint-Guillaume, Saint-David, Saint-Eugène, Saint-Marcel-de-Richelieu et Saint-Bonaventure désirent présenter un projet de mise en place dans le cadre du volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité.

Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers

que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :
Le conseil de la municipalité de Saint-Eugène s'engage à participer au projet d'optimisation - formation;
Le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;
Le conseil nomme la Municipalité de Saint-Guillaume organisme responsable du projet et autorise le dépôt du projet dans le cadre volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Renforcement de la gouvernance;
Le conseil désigne la directrice générale / greffière-trésorière pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l'organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

ADOPTÉ

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à la période de questions, diverses questions sont adressées au conseil.

13. CORRESPONDANCE

Diverses correspondance sont lues au conseil et classées au mérite.

14. VARIA

089-25

14.1 ACHAT DE COTONS OUATÉES

Considérant que Catherine Daudelin a fait des démarches afin d'acheter des cotons ouatés pour les joueurs de soccer de Saint-Eugène;
Considérant qu'elle a aussi fait les démarches afin de trouver des commanditaires afin de les offrir gracieusement aux joueurs;
Considérant qu'il reste un solde à payer suite aux commandites;
Considérant que Catherine Daudelin a pour le moment payer la facture elle même;

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers de faire le paiement du solde de la facture à Catherine Daudelin au montant de 224.47 \$ afin que la municipalité

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 4 AOÛT 2025 À 19H30

87

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFF. TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

commandite elle aussi les cotons ouatés des joueurs de soccer et que ses derniers soient remis gracieusement aux joueurs.

ADOPTÉ

090-25

15. **LEVÉE DE L'ASSEMBÉE**

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers de lever l'assemblée. Il est 19h52.

Je, Gilles Beauregard, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto. »

Gilles Beauregard
Maire

Marie-Eve Cholette
Directrice générale / greffière-trésorière